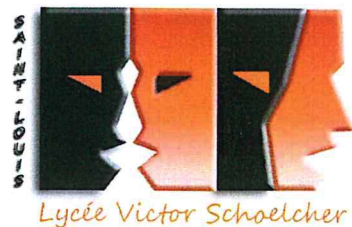




MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE,
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE



CONTRAT D'OBJECTIFS TRIPARTITE

2014 - 2017

Vu la loi n° 2013-595 du 8 juillet 2013 d'orientation et de programme pour la refondation de l'école de la République, le courrier du recteur du 30 octobre 2013, le conseil d'administration du **Lycée Professionnel Victor SCHOELCHER**, l'établissement s'engage à mettre en œuvre le plan d'actions défini dans ce contrat d'objectifs pour la période 2014/2017.

Le Recteur

Le Président de Région

Le Proviseur

Nouveau contrat d'objectifs 2014 à 2017

Nom de l'établissement :

9740020D VICTOR SCHOELCHER

Cibles de 2014 à 2017

Second cycle professionnel

	2014 : 2013-2014		2015		2016		2017	
	Etab.	Acad.	Etab.	Acad.	Etab.	Acad.	Etab.	Acad.
% d'accès 1ère de CAP au CAP (serv. et prod.)	66,00	59,00	60,00	60,00	62,00	62,00	62,00	62,00
% de réussite au CAP (Services)	86,00	83,50	86,00	84,00	86,50	84,50	87,00	85,00
% de réussite au CAP (Production)	85,70	83,50	85,00	84,00	85,50	84,50	86,00	85,00
% d'accès de la seconde pro au bac pro	50,00	62,00	54,00	64,00	55,00	65,00	56,00	66,00
% de réussite au BAC PRO (Services)	71,00	73,00	71,00	73,70	71,50	74,30	72,00	75,00
% de réussite au BAC PRO (Production)	91,00	73,00	76,00	73,70	77,00	74,30	78,00	75,00
Poursuites d'études bacs pro (serv. et prod.) en BTS		15,00		16,00		18,00		19,00
% de filles en terminale pro (Production)		7,80		7,40		8,20		9,00
% de garçons en terminale pro (accueil et soins)	3,70	4,00		6,70		6,70		7,00

Observations : Justifiez en quelques lignes l'évolution des cibles fixées pour les trois prochaines années (avec notamment les actions et dispositifs prévus,...)

En concertation avec l'inspecteur référent seuls deux axes ont été retenus:

la réussite des élèves par l'évolution des enseignements.

la réussite des élèves par la qualité de l'accueil

En effet depuis un an et au minimum pour un an encore le lycée Schoelcher et en rénovation lourde (extension du bâti et rénovation de l'existant). Les perturbations occasionnées étant importantes, les conditions de travail dégradées nous ne pouvons nous engager sur un contrat trop ambitieux même si sur les deux axes choisis d'importantes modifications portant sur la façon de travailler des enseignants et des élèves sont prévues. La qualité de l'accueil est elle aussi primordiale puisque la situation géographique du lycée situé près de la gare routière nuit gravement à son image d'où pour certains, lorsque cela est possible, de faire le choix de demander un autre établissement.

Nouveau contrat d'objectifs 2014 à 2017

Nom de l'établissement :

9740020D VICTOR SCHOELCHER

AXES DE PROGRES 1 : Identifiez pour les trois prochaines années les axes prioritaires du contrat d'objectifs de votre établissement (entre 3 au minimum et 5 au maximum). Ces axes de progrès peuvent porter sur la réussite des élèves par l'orientation active, la réussite des élèves par l'évolution des enseignements, la réussite des élèves par la qualité de l'accueil,...)

La réussite des élèves par l'évolution des enseignements

Déclinez vos objectifs généraux en objectifs plus particuliers (se référer notamment aux orientations académiques - accessibles en cliquant sur le libellé "Orientations académiques")

Répondre aux besoins des élèves, les suivre et les accompagner dans leur parcours de formation
Favoriser l'articulation entre enseignements généraux et professionnels
Favoriser l'excellence scolaire, l'insertion professionnelle et l'ouverture culturelle des élèves
Assurer la formation continue des enseignants dans toutes leurs missions

PLAN D'ACTIONS DE L'AXE 1 : Précisez les moyens mis en œuvre pour atteindre les objectifs fixés

Voir page plan d'action

INDICATEURS DE L'AXE 1 : Précisez les indicateurs retenus par votre établissement afin de mesurer la réalisation des objectifs fixés.

100 % des entrants en bac Pro et en CAP touchés par ce dispositif.

Nombre d'élèves signalés à la MDPH et bénéficiant d'un PPS. Cible : 100 % des élèves

Taux d'élèves ayant bénéficié du tutorat :

(2013 : établissement 0,7 %, académie 3,1%) Cible : 3 %

Taux de sortie 1CAP2 ET seconde Bac Pro cible moyenne académique

Nombre de PPCP menés au cours de l'année scolaire et projets EGLS finalisés. Cible : au moins un projet mené par année de CAP)

Rédaction d'une feuille de route en début d'année.

Taux de poursuite des bacheliers pro (production ou services) en BTS :

(2013 : établissement 8,8 %, académie 12,2%) Cible : 15 %

Suivi de cohorte, pourcentage d'élèves à n+1 après leur année de terminale bénéficiant d'un CDD, CDI ou inscrit dans une formation qualifiante.

Cible : un projet culturel par classe et par an.

Nombre d'élèves fréquentant le CDI. Cible : 150. Nombre de professeurs fréquentant le CDI. Cible : 80 %

PLAN D'ACTIONS DE L'AXE 1 : Précisez les moyens mis en œuvre pour atteindre les objectifs fixés

Mise en place d'un test de positionnement (évaluation diagnostique) pour les entrants CAP Bac Pro lors d'une semaine d'intégration).

Mise en œuvre de remédiation à partir de groupes de compétences sur le lire, le dire et l'écrire et plus généralement sur la maîtrise de la langue dans le cadre de l'AP en bac pro et de l'aide individualisé en CAP.

Repérage et accompagnement des élèves à besoins particuliers.

Assurer le suivi des élèves au travers d'un livret personnel de compétences simplifié adapté en AP de seconde et en aide individualisée pour les CAP en barrettes.

Développer le tutorat comme accompagnement privilégié des élèves repérés comme potentiellement décrocheurs.

Mise en œuvre effective et concertée des EGLS dans toutes les disciplines.

(rôle des conseils d'enseignements et du conseil pédagogique)

Rendre compte pour mieux se rendre compte : bilan annuel par les coordonnateurs des disciplines générales et professionnelles des projets menés et des enseignements assurés en EGLS et PPCP. (lors des réunions du conseil pédagogique)

Protocole de suivi des PFMP et de leur évaluation conjointe tuteur/professeur.

Favoriser la liaison bac pro BTS au travers de modules d'Accompagnement Personnalisé d'approfondissement à la fois en culture générale et en professionnel. Visites de classe de BTS lors de sortie pédagogique, intervenants extérieurs (élèves et professeurs de BTS)

Favoriser le lien entre le parcours scolaire et l'insertion professionnelle.

Favoriser la mixité des publics et le lien avec le GRETA

Mettre en cohérence l'ensemble des projets culturels mis en œuvre dans l'établissement au regard du parcours d'éducation artistique et culturelle pour tous les élèves au sein de leur cycle de formation CAP, BEP. (conseil pédagogique, politique culturelle de l'établissement)

Faire du CDI un véritable centre de culture, d'ouverture sur le monde et de formation pour les élèves et les professeurs
Former les professeurs en fonction des évolutions du système éducatif, de leurs missions et de la rénovation de la voie professionnelle :

école inclusive (élève à besoins particuliers, ASH, l'enseignement du numérique par le numérique, maîtrise de la langue, formation des professeurs principaux à l'orientation en coordination avec le CO-PSY, EGLS, AP, Tutorat)

Proposer des stages de formation en entreprise pour une remise à niveau des savoirs et savoir-faire professionnels à l'attention des professeurs des domaines professionnels.

Nouveau contrat d'objectifs 2014 à 2017

Nom de l'établissement :

9740020D VICTOR SCHOELCHER

AXES DE PROGRES 2 : Identifiez pour les trois prochaines années les axes prioritaires du contrat d'objectifs de votre établissement (entre 3 au minimum et 5 au maximum). Ces axes de progrès peuvent porter sur la réussite des élèves par l'orientation active, la réussite des élèves par l'évolution des enseignements, la réussite des élèves par la qualité de l'accueil,...)

La réussite des élèves par la qualité de l'accueil

Déclinez vos objectifs généraux en objectifs plus particuliers (se référer notamment aux orientations académiques - accessibles en cliquant sur le libellé "Orientations académiques")

Valoriser l'image du lycée pour faire connaître et reconnaître l'établissement au travers de la spécificité de ses filières de formation et de ses réussites éducatives et pédagogiques auprès des élèves, de leurs parents et de l'ensemble des membres de la communauté éducative à l'échelle locale et académique.(contexte favorable de la réhabilitation architecturale, jouer sur le levier effet établissement)

Favoriser un bon climat scolaire en responsabilisant l'ensemble des membres de la communauté éducative

Un établissement qui ne soit pas un sanctuaire mais un lieu de vie et d'échanges en lien avec la société.

PLAN D'ACTIONS DE L'AXE 2 : Précisez les moyens mis en œuvre pour atteindre les objectifs fixés

Voir page plan d'action

INDICATEURS DE L'AXE 2 : Précisez les indicateurs retenus par votre établissement afin de mesurer la réalisation des objectifs fixés.

Nombre de collégiens et de familles informés en quatrième et troisième.

Cible : tous les collèges de saint louis

Nombre de connections au site.

Nombre de réunions du CVL. Cible : 3 par an

Degré de présence des élèves au CA : Cible : 70 %

Mise en place de la maison des lycéens

Nombre de licenciés UNSS. Cible : 12 %

Nombre d'adhérents à l'amicale du Lycée. Cible : 50 %

Mise en œuvre d'une semaine d'intégration à destination de l'ensemble des entrants assurée par les équipes pédagogiques.

Cible : 100 % des entrants CAP et Bac Pro.

Sorties ou voyages pour les premières et terminales.

Cible : au moins une sortie ou voyage par classe.

Nombre d'actions de sensibilisation aux conduites à risque organisées Cible : 10

Nombre d'actions prévues. Cible : 1

PLAN D'ACTIONS DE L'AXE 2 : Précisez les moyens mis en œuvre pour atteindre les objectifs fixés

Faire connaître le lycée aux collégiens et à leurs familles au travers de journées portes ouvertes, d'échanges avec des classes de troisième et de quatrième menés par des élèves du lycée et leurs professeurs)

Faire reconnaître l'établissement auprès des professeurs principaux de collège de quatrième et de troisième (ne pas oublier l'orientation en troisième prépa-pro et donc nécessité d'agir en amont dès la quatrième). Mobilisation des professeurs et de l'équipe de direction)

Un site internet qui met en avant non seulement l'actualité du lycée, ses projets mais également ses réussites en termes de résultats aux examens et de débouchés professionnels.

(site agréable et convivial à jour sur les projets et l'actualité du lycée mais beaucoup moins sur les formations (bac pro GA, PDMF, premiers secours B2I, GRETA), les débouchés et les résultats aux examens, la poursuite d'étude...).

Rubrique manquante : pas d'échanges possibles (adresse électronique), ceux qu'ils (élèves) sont devenus, ceux qu'ils ont pensé de leur scolarité, le blog du lycée ou journal...

Associer le pédagogique et l'éducatif.

Il s'agit d'intégrer harmonieusement le travail des CPE et des professeurs par exemple lors du tutorat, de formation conjointe sur l'orientation ou l'ASH, des heures de vie de classe, des différents projets menés par les équipes pédagogiques, voire de certains cours d'éducation civique en fonction des thèmes au programme : droits et devoirs des membres de la communauté éducative.

Des élèves acteurs de leur établissement et non pas consommateurs des enseignements dispensés : rôle du CVL, du CA.

Implication au sein de l'UNSS.

Des équipes pédagogiques soudées.

Mise en place d'une semaine d'intégration pour les entrants qui ne se limite pas à une évaluation des savoirs et savoir-faire scolaires des élèves. (test clinique)

Présentation du lycée, des formations sous forme ludique...

Mise en œuvre de formations aux « éducation ... (développement durable, citoyenneté, éducation artistique, secourisme, numérique, défense) dans le cadre de l'AP ou de projets.

Organisation d'actions de sensibilisation aux conduites à risque, aux grossesses précoces, à la discrimination...

Prévention de la sécurité routière.

CONTRAT D'OBJECTIFS 2014-2017

AXE 2 : La réussite des élèves par l'évolution des enseignements

<u>OBJECTIFS</u>	<u>ACTIONS</u>	<u>INDICATEURS DE REUSSITE</u>
Répondre aux besoins des élèves, les suivre et les accompagner dans leur parcours de formation	Évaluer les besoins des élèves à partir du LPC en première CAP et seconde bac pro.	Validation du LPC pour un maximum d'élèves de seconde bac pro et de CAP.
	Mise en place d'un test de positionnement (évaluation diagnostique) pour les entrants CAP Bac Pro lors d'une semaine d'intégration).	100 % des entrants en bac Pro et en CAP touchés par ce dispositif.
	Mise en œuvre de remédiation à partir de groupes de compétences sur le lire, le dire et l'écrire et plus généralement sur la maîtrise de la langue dans le cadre de l'AP en bac pro et de l'aide individualisé en CAP.	Nombre d'élèves ayant bénéficié de tels ateliers de remédiation et soutien. Cible : 95% Nombre d'élève repérés en situation d'illettrisme et ayant été prise en charge dans le cadre de l'AP ou de l'aide individualisée. Cible : 100 % Taux de réussite à la certification intermédiaire du BEP (2013 : établissement 84,2 %, académie 76,9%) (2012 : 87 %, 71,1%) Cible 77% Taux de réussite CAP : production (2013 : 78,9 %, 83%) Cible : 86 % service : (2013 : 91,5 %, 83%) Cible : 87 %
	Repérage et accompagnement des élèves à besoins particuliers.	Nombre d'élèves signalés à la MDPH et bénéficiant d'un PPS.
	Assurer le suivi des élèves au travers d'un livret personnel de	Cible : 100 % des élèves

	compétences simplifié adapté au LP en AP et en aide individualisée.	Taux d'accès au CAP (production ou service) (2013 : taux d'accès chiffres établissement 60,8 %, académique au CAP service 58,2%,) cible 65 taux d'accès production : 54,2%, 51,4 %,) Cible : 60 % % Taux d'accès de la seconde bac pro : (2012 : 56 % (+11 valeur ajoutée académique) 2013 : 49 % (+1) Cible : 60 %
	Développer le tutorat comme accompagnement privilégié des élèves repérés comme potentiellement décrocheurs.	Taux d'élèves ayant bénéficié du tutorat : (2013 : établissement 0,7 %, académie 3,1%) Cible : 4 % Taux de sortie 1 CAP2 (2013 : établissement 8,3 %, académie secteur production 26,9% 27,8 %, 21,3 %) Cible : moins de 15% Taux de sortie 2nde pro (2013 : établissement 12,5 %, académie secteur service 12%) Cible : 10 %

	Assurer la fluidité des parcours scolaires des élèves	Réorientation de seconde pro vers terminale CAP (0,7 %, 1,5%) Cible pourcentage académique Réorientation de première CAP vers seconde ou première bac pro (chiffres?) Cible : 2 %
Favoriser l'articulation entre enseignements généraux et professionnels	Mise en œuvre effective et concertée des EGLS dans toutes les disciplines. (rôle des conseils d'enseignements et du conseil pédagogique)	Nombre de réunions de concertation formalisées au sein des équipes pédagogiques et bilan des actions.
	Rendre compte pour mieux se rendre compte : bilan annuel par les coordonnateurs des disciplines générales et professionnelles des projets menés et des enseignements assurés en EGLS et PPCP. (lors des réunions du conseil pédagogique)	Nombre de PPCP menés au cours de l'année scolaire. Cible : au moins un projet mené par année de CAP) Rédaction d'une feuille de route en début d'année.
	Protocole de suivi des PFMP et de leur évaluation conjointe tuteur/professeur.	Formalisation de ce protocole et distinction des missions de chacun.
Favoriser l'excellence scolaire, l'insertion professionnelle et l'ouverture culturelle des élèves	Favoriser la liaison bac pro BTS au travers de modules d'Accompagnement Personnalisé d'approfondissement à la fois en culture générale et en professionnel. Visites de classe de BTS lors de sortie pédagogique, intervenants extérieurs (élèves et professeurs	Nombre d'élèves ayant bénéficié de ces ateliers dès la première bac pro. Cible : 30 % Taux de poursuite des 2CAP2 en bac pro (2nde et première) (2013 : établissement 14,9, académie 13,3%) Cible : 15 %

	de BTS)	Taux de poursuite des bacheliers pro (production ou services) en BTS : (2013 : établissement 8,8 %, académie 12,2%) Cible : 15 %
	Favoriser le lien entre le parcours scolaire et l'insertion professionnelle.	Suivi de cohorte, pourcentage d'élèves à n+1 après leur année de terminale bénéficiant d'un CDD, CDI ou inscrit dans une formation qualifiante.
	Favoriser la mixité des publics et le lien avec le GRETA	Nombre de professeurs de l'établissement intervenant au sein des BTS du GRETA.
	Mettre en cohérence l'ensemble des projets culturels mis en œuvre dans l'établissement au regard du parcours d'éducation artistique et culturelle pour tous les élèves au sein de leur cycle de formation CAP, BEP. (conseil pédagogique, politique culturelle de l'établissement)	L'inscription de chaque classe dans au moins un projet culturel par année de formation. (grande lessive, dis moi dix mots, commémoration...) Cible : un projet culturel par classe et par an.
	Faire du CDI un véritable centre de culture, d'ouverture sur le monde et de formation pour les élèves et les professeurs	Nombre d'élèves fréquentant le CDI. Cible : 150 Nombre de professeurs fréquentant le CDI. Cible : 80 %
Assurer la formation continue des enseignants dans toutes leurs missions	Former les professeurs en fonction des évolutions du système éducatif, de leurs missions et de la rénovation de la voie professionnelle : école inclusive (élève à besoins particuliers, ASH, l'enseignement du numérique par le numérique, maîtrise de la langue, formation des	Nombre de FIL (PFE) menés dans l'établissement dans le cadre de l'Adaptation scolaire et Scolarisation des élèves Handicapés (ASH), le numérique pédagogique, la prévention de l'illettrisme et la maîtrise de la langue, l'orientation et le tutorat, l'EGLS et l'AP.

	professeurs principaux à l'orientation en coordination avec le CO-PSY, EGLS, AP, Tutorat)	Cible : au moins trois formations par an. Nombre de professeurs ayant la certification DNL et nombre de sections européennes. Cible : 4
	Proposer des stages de formation en entreprise pour une remise à niveau des savoirs et savoir-faire professionnels à l'attention des professeurs des domaines professionnels.	Nombre de stages proposés et d'enseignants impliqués.

Axe 3 : La réussite des élèves par la qualité de l'accueil

<u>OBJECTIFS</u>	<u>ACTIONS</u>	<u>INDICATEURS DE REUSSITE</u>
Valoriser l'image du lycée pour faire connaître et reconnaître l'établissement au travers de la spécificité de ses filières de formation et de ses réussites éducatives et pédagogiques auprès des élèves, de leurs parents et de l'ensemble des membres de la communauté éducative à l'échelle locale et académique. (contexte favorable de la réhabilitation architecturale, jouer sur le levier effet établissement)	Faire connaître le lycée aux collégiens et à leurs familles au travers de journées portes ouvertes, d'échanges avec des classes de troisième et de quatrième menés par des élèves du lycée et leurs professeurs)	Nombre de journées portes ouvertes Cible : Nombre de collégiens et de familles informés en quatrième et troisième. Cible : tous les collèges de saint louis
	Faire reconnaître l'établissement auprès des professeurs principaux de collège de quatrième et de troisième (ne pas oublier l'orientation en troisième prépa-pro et donc nécessité d'agir en amont dès la quatrième). Mobilisation des professeurs et de l'équipe de direction)	Nombre de réunions d'information et de professeurs principaux informés. Cible : 2
	Un site internet qui met en avant non seulement l'actualité du lycée, ses projets mais également ses réussites en termes de résultats aux examens et de débouchés professionnels. (site agréable et convivial à jour sur les projets et l'actualité du lycée mais beaucoup moins sur les formations (bac pro GA, PDMF, premiers secours B2I, GRETA), les débouchés et les résultats aux examens, la poursuite d'étude...) Rubrique manquante : pas d'échanges possibles (adresse électronique), ceux qu'ils (élèves) sont devenus, ceux qu'ils ont pensé de leur scolarité, le blog du lycée ou journal...	Nombre de connections au site.

	Favoriser, évaluer et valoriser les expérimentations : enseignement par groupes de compétences, classe sans note (pour des entrants CAP par exemple)	Mise en œuvre d'un enseignement par groupes de compétences dans des classes de CAP. Cible : (après évaluation de la plus-value pédagogique de l'expérimentation l'étendre à l'ensemble des classes de CAP) Expérimentation d'une classe sans note (seconde bac pro ou première CAP) Cible : idem
Favoriser un bon climat scolaire en responsabilisant l'ensemble des membres de la communauté éducative	Associer le pédagogique et l'éducatif. Il s'agit d'intégrer harmonieusement le travail des CPE et des professeurs par exemple lors du tutorat, de formation conjointe sur l'orientation ou l'ASH, des heures de vie de classe, des différents projets menés par les équipes pédagogiques, voire de certains cours d'éducation civique en fonction des thèmes au programme : droits et devoirs des membres de la communauté éducative.	Mise en place d'heures de vie de classe menées conjointement par le professeur principal et le CPE. Cible : toute les classes Mise en place d'une cellule d'écoute selon les mêmes modalités voire incluant la présence d'élèves et d'un adulte (agent de service?). Formations mise en œuvre pour les délégués. Cible : journée de formation pour les délégués assurée conjointement par les enseignants de l'équipe pédagogique et le CPE.
	Des élèves acteurs de leur établissement et non pas consommateurs des enseignements dispensés : rôle du CVL, du CA. Implication au sein de l'UNSS.	Nombre de réunions du CVL. Cible : 3 par an Degré de présence des élèves au CA : Cible : 70 %

		Mise en place de la maison des lycéens Nombre de licenciés UNSS. Cible : 12 %
	Des équipes pédagogiques soudées.	Nombre d'enseignants autres les professeurs d'EPS participant aux activités de pleine nature. Cible : 2/ sortie Nombre d'adhérents à l'amicale du Lycée. Cible : 50 %
	Mise en place d'une semaine d'intégration pour les entrants qui ne se limite pas à une évaluation des savoirs et savoir-faire scolaires des élèves. (test clinique) Présentation du lycée, des formations sous forme ludique...	Mise en œuvre d'une semaine d'intégration à destination de l'ensemble des entrants assurée par les équipes pédagogiques. Cible : 100 % des entrants CAP et Bac Pro. Sorties ou voyages pour les premières et terminales. Cible : au moins une sortie ou voyage par classe.
Un établissement qui ne soit pas un sanctuaire mais un lieu de vie et d'échanges en lien avec la société.	Mise en œuvre de formations aux « éducation à »... (développement durable, citoyenneté, éducation artistique, secourisme, numérique, défense) dans le cadre de l'AP ou de projets.	Nombre de projets et d'actions menés dans ce sens. Cible : 30 % d'élèves formés aux premiers secours. (2013 : 23,1 %, académie 25,1%) Cible : 100 % des élèves à la fin de leur cycle de formation. Obtention du B2I : (2013 : 93,9 %, 94,7%) Cible : 100 % des élèves à la fin de leur formation.
	Organisation d'actions de sensibilisation aux conduites à risque, aux grossesses précoces, à la discrimination...	Nombre d'actions organisées Cible : 10
	Prévention de la sécurité routière.	Nombre d'actions prévues. Cible : 1